



## Compte-rendu de la réunion du 26 mars 2019 entre les organisations syndicales de la DGFIP et le ministre Darmanin

L'intersyndicale DGFIP a été reçue le 26 mars par le ministre Darmanin. Peu d'éléments nouveaux mais un changement de ton, plus ouvert au débat, est à noter.

Sans surprise, le ministre a confirmé sa volonté de mettre en œuvre la géographie revisitée, mais il se dit prêt au débat sur l'avenir de nos missions. Très concrètement un courrier sera envoyé à l'ensemble des organisations syndicales nationales pour leur indiquer la vision du ministre (il a indiqué qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée et qu'il tenait compte dans sa réflexion de la fin de la TH et du numéraire). Ce courrier sera le support d'échanges entre les organisations syndicales et lui, puisqu'une nouvelle réunion est annoncée au mois de mai. Dès lors, il attendra des OS des réponses à ce courrier.

Dans ce cadre, il n'a pas voulu répondre à la question des suppressions d'emplois puisque cette question devrait se situer après le débat sur l'avenir de nos missions. Il n'a pas caché non plus que nous subirions de nouveau des suppressions d'emploi sans être aucunement précis sur le volume.

**Sur la géographie revisitée**, il a indiqué qu'il ferait le tour des 7 départements préfigurateurs avant la fin avril, que les échanges auraient lieu à partir des cartes proposées mais qu'il s'agissait de cartes « martyres » soumises à la concertation locale entre les élus locaux, les organisations syndicales locales et les directeurs départementaux en relation avec les préfets. Dès le mois de juin, il visitera 10 à 15 départements supplémentaires (le mois de mai étant celui des élections européennes, il ne pourra pas effectuer de déplacement officiel). Il a rappelé qu'il n'était pas question de passage des agents de la DGFIP sous la coupe des préfets.

Mais ce qui est clair, c'est que ce débat local donnera des cartes d'implantations complètement différentes selon les départements. Les choix d'implantation dépendront beaucoup des élus locaux et des rapports de force locaux.

Il ne nie pas que la suppression de 1200 centres des finances publiques en 10 ans a amené à des difficultés de relation entre le public et nous. Il dit vouloir amener autre chose dans un cadre budgétaire contraint, à savoir transformer la DGFIP avant de supprimer les emplois.

Du point de vue de la concertation, il assume l'idée qu'il faut sortir d'une forme de centralisme dans la discussion pour laisser plus de marges à la réalité du terrain (« fin du jardin à la française pour laisser place aux jardins à l'anglaise »).

Concernant les agents qui se rendraient dans les MSAP (maisons de services au public) ou un autre point contact, il s'agit pour lui d'agents des finances publiques sous pilotage et gestion RH de la DGFIP. Il n'y a pas de volonté de fusionner les départements : si des réflexions ont été menées sur les résidences limitrophes cela n'a pas abouti. Par contre, il existe bien une réflexion sur les bassins de vie et l'implantation des MSAP. Le ministre rappelle aussi sa volonté de redynamiser le tissu local rural en implantant des emplois publics. En clair, les grandes mé-

tropoles Paris, Lille, Toulouse, Marseille, Lyon, etc. n'ont pas besoin de l'emploi public pour vivre. Ce n'est pas le cas des territoires ruraux. Il faudra donc déplacer l'exercice de certaines missions de ces métropoles vers les territoires ruraux.

Pour les départements non préfigurateurs, les débats devraient commencer avant l'été. Un calendrier plus précis est en débat entre le directeur général et le ministre. Il a aussi indiqué qu'il existait des particularités dans les DOM ou la Corse dont il faudra tenir compte.

**Sur les revendications salariales ou indemnitaires**, la réponse est négative s'il s'agit d'avoir des mesures valables pour tous. Le ministre est prêt à discuter pour reconnaître des efforts particuliers ou des mérites de certains, mais il est hors de question pour lui de discuter d'une mesure générale.

Interrogé sur la **révision des valeurs locatives**, il a indiqué que c'était un dossier très compliqué à mener et politiquement sensible qui se traduira nécessairement par des hausses d'impôts. Pour autant, cette question n'a pas été arbitrée par le 1er ministre et c'est lui qui aura la décision finale.

Sur la **déclaration de revenus**, il ne veut ni Flat Tax, ni fusion IR/CSG, mais passer de l'obligation de déclarer tous ensemble en même temps à l'obligation de déclarer uniquement quand notre vie fiscale évolue. Il reviendra vers les OS avant l'été sur cette question.

Sur l'**agence unique du recouvrement**, il a rappelé tout d'abord qu'il n'était pas fan des agences, car le politique y abandonne une part de son pouvoir. Sur cette question aucun choix n'a été fait, mais il faut gagner en efficacité et en simplicité.

---

Lors de l'audience, nous avons rappelé notre opposition à ces projets de restructurations, car ils ne s'appuient pas sur des structures de pléines compétences comme le défend la CGT. Nous avons rappelé la défiance qui existait entre le gouvernement, la DG et les agents qui ont été les sacrifiés des précédentes réformes. Nous avons rappelé nos revendications et l'inter-syndicale sa plate-forme revendicative.

Si sur le ton le ministre se veut moins provocateur et plus rassurant sur notre avenir ; il n'accède pour autant pas à nos revendications et mise sur son tour de passe-passe dans les territoires pour convaincre les élus locaux : plus de points de contact et moins de structures de pléine compétences.

Son courrier aura au moins le mérite de préciser une situation et une série de bornages politiques mais sans le volume des suppressions d'emplois, tout cela reste de la poudre de perlimpinpin.